



**Votre assureur conseil : MASTER  
MUTUELLE D'ASSURANCE DES  
TECHNICIENS DE L'EDUCATION ROUTIERE  
1, AVENUE DES CITÉS UNIES D'EUROPE  
CS 10217  
41103 VENDOME CEDEX  
N° RCS : 38385217500066**

**EI ECOLE DE CONDUITE DE LA NIVE  
32 RUE MARENGO  
64100 BAYONNE**

P : 0649701  
laetitia@monceau.fr, France 32 713 - CEO 21 6

## ATTESTATION D'ASSURANCE

### Garantie financière des écoles de conduite

Attestation conforme à l'arrêté du 8 août 2022 modifiant l'arrêté du 26 février 2018 modifié portant création du label " Qualité des formations au sein des écoles de conduite et reconnaissance des équivalences à ce label ".

Nous soussignés, **Mutuelle Centrale de Réassurance**, attestons que :

L'école de conduite :

**EI ECOLE DE CONDUITE DE LA NIVE, agrément préfectoral :**

**n° E0206404590 délivré le 01/12/2021**

représentée par **Madame TARLET Anne Marie**

sis : **32 RUE MARENGO - 64100 BAYONNE**

Bénéficie d'une **GARANTIE FINANCIERE** en tant qu'adhérent n° **RD100000915/0** au contrat d'assurance collectif n° **9002000007/03**, conformément à l'article 7 du contrat de labellisation faisant l'objet de l'annexe 5 de l'arrêté du 11 mars 2021 modifiant l'arrêté du 26 février 2018 modifié portant création du label " qualité des formations au sein des écoles de conduite et reconnaissance des équivalences à ce label ".

Le montant de la garantie couvre au moins 30 % de la part du chiffre d'affaires annuel HT de l'année N-1 réalisé au titre des dites formations A1, A2, AM, B et B1 dans les conditions prévues par l'article 7 du contrat de labellisation faisant l'objet de l'annexe 5 de l'arrêté du 11 mars 2021 modifiant l'arrêté du 26 février 2018 portant création du label " qualité des formations au sein des écoles de conduite et reconnaissance des équivalences à ce label ". Cette garantie prévoit le remboursement des prestations non consommées pour tous les contrats de formation en cours au moment où l'exploitation de l'école de conduite serait rendue impossible du fait d'une décision administrative ou judiciaire entraînant une fermeture définitive ou ininterrompue d'au moins trois mois.

Ce remboursement est effectué directement par l'organisme garant au titulaire du contrat de formation.



Mutuelle Centrale de Réassurance. Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, spécialisée en réassurance. Entreprise régie par le Code des assurances. Siret 775 364 383 00056. Prestation d'assurance exonérée de T.V.A. (art. 261-C du Code général des impôts). Numéro de T.V.A. intracommunautaire FR 84 775 364 383 00056. Siège social : 36/38, rue de Saint-Petersbourg - CS 70 110 - 75380 Paris codex 08. tél. + 33 1 49 95 79 79 - fax + 33 1 40 16 43 21 - [www.monceauassurances.com](http://www.monceauassurances.com)

**Monceau  
Assurances**   
mutuelles associées



**La présente attestation, valable du 10/06/2024 au 09/06/2025 à 24 heures, ne peut engager l'assureur en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère, et sous réserve du paiement des cotisation y afférentes.**

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à VENDÔME CEDEX, le 10/06/2024

**La Mutuelle**

**Mutuelle Centrale de Réassurance**

36/38, rue de Saint-Petersbourg  
CS 70110 - 75380 Paris Cedex 08  
Tél. 01 49 95 79 79  
Siret 775 364 383 00064 APE 6512Z

P:068701  
Incidatutcongruencis\_1nanciens.32.Pis 0.1.0BD 2.1.6

